



REDEVANCE SUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA VOIE PUBLIQUE.

DECLARATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA VOIE PUBLIQUE

1. Adresse des travaux / déménagement / autre

- Rue : n°
- Entité :

2. Coordonnées de la personne / société taxable :

- Nom **ou** dénomination de la société : Prénom :
- Rue : n° :
- Code postal : Localité :
- Tel : GSM : Fax :
- N° du registre national **ou** n° de TVA :
- Adresse E-Mail :

3. Occupation temporaire de la voie publique pour : (préciser s'il s'agit d'un conteneur, de décombres, de matériaux, d'un élévateur, d'un engin de chantier, d'échafaudage, d'une échelle, locaux provisoires, appareil de manutention, etc...)

4. Dimension de la surface d'occupation en M² :

- Nombre de M² occupés M² (Rappel : Longueur : m x Largeur : m)

5. Date des travaux :

- Date de début d'occupation :
- Date de fin d'occupation :

Je m'engage à me conformer aux prescriptions réglementaires en ce qui concerne la mise en place du périmètre de sécurité, l'établissement de ces matériaux et/ou matériel, à acquitter la redevance d'occupation qui me sera réclamée et à enlever ces matériaux et/ou matériel à la première injonction de l'Administration, sans pouvoir de ce chef prétendre à aucune indemnité.

Fait à Chapelle-lez-Herlaimont, le
Lu et approuvé, (signature)

Document à renvoyer par mail ou par courrier à Mme Genicq